



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

Aigle, 17 mars 2025

Projet AOMC 2030 – Sécurisation du tracé entre Collombey et Monthey Le chantier peut démarrer !

Les Transports Publics du Chablais (TPC) annoncent le lancement officiel des travaux de sécurisation du tracé de la ligne AOMC (Aigle-Oron-Monthey-Champéry) entre Collombey et Monthey. Ce grand projet d'infrastructure, devisé à 210 millions de francs, permettra de rapprocher les pôles de Monthey et Collombey-Muraz d'Aigle et de l'axe CFF du Simplon en offrant un tracé sécurisé et plus rapide.

Un projet stratégique pour la mobilité régionale

La procédure d'approbation des plans (PAP) du projet AOMC 2030 s'est achevée fin 2024 avec la levée des oppositions et la décision d'approbation des plans (DAP) par l'Office fédéral des transports. Cette décision est entrée en force le 3 mars 2025, après la conclusion d'accords avec les riveraines et riverains concernés. Avec cette avancée décisive, les travaux peuvent désormais démarrer.

L'objectif de ce projet est de sécuriser le tracé, d'améliorer la mobilité douce et l'offre de transports publics de toute l'agglomération. Actuellement, la ligne ferroviaire de l'AOMC circule en partie sur la route cantonale, avec des passages routiers non sécurisés et des carrefours potentiellement dangereux. La modification du tracé permettra de remédier à ces problématiques.

Un tracé repensé pour plus de sécurité et d'efficacité

Le projet prévoit la création d'un nouveau tronçon de 4,3 kilomètres, dont 1 kilomètre en souterrain.

Parmi les principales transformations :

- Une gare souterraine sera construite à Collombey, connectant l'AOMC à la ligne St-Gingolph - Brigue et aux bus.
- La gare CFF de Monthey se transformera en pôle régional de transports publics, assurant les liaisons entre les trains des lignes St-Gingolph – Brigue et AOMC, les bus et les taxis.
- L'ancien tracé de l'AOMC sera réaménagé en axe de mobilité douce, favorisant les déplacements à pied et à vélo.

Ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité des personnes circulant en voiture, à vélo ou à pied, et de favoriser le développement urbain tout en minimisant les impacts environnementaux (bruit, pollution lumineuse). A terme, le parcours sera plus rapide de l'ordre de 5 minutes et offrira une cadence améliorée aux heures de pointe.

Le calendrier du projet :

- Fin 2028 : Mise en service du nouveau tracé Monthey-Aigle.
- Fin 2029 : Mise en service du tronçon Monthey-Champéry.

Le financement du projet*:

Le projet est estimé à 210.3 millions de francs. Deux sous-projets, budgétés à 10 millions de francs sont pris en charge intégralement par la Confédération. Le solde de 200.3 millions de francs est financé à hauteur de :

- 85 % par la Confédération,
- 10,5 % par le canton du Valais,
- 3 % par la commune de Monthey,
- 1,5 % par la commune de Collombey-Muraz.

* Montants hors taxes, base de prix avril 2024 / Indice du renchérissement de la construction ferroviaire (IRF) = 150. La part prise en charge par le canton du Valais sera soumise au Grand Conseil en mai 2025.

Informations et suivi du projet

Un site internet dédié fournit toutes les informations sur le projet et sera mis à jour régulièrement pour suivre l'avancement des travaux : www.aomc2030.ch.

Pour toute demande de renseignements, merci de contacter :

Armand Goy, spécialiste en communication institutionnelle
Transports Publics du Chablais (TPC)
Email : armand.goy@tpc.ch
Tél. : 024 468 07 55

À propos des Transports Publics du Chablais :

Trait d'union entre les cantons de Vaud et du Valais, les Transports Publics du Chablais (TPC) exploitent un réseau de bus et quatre lignes ferroviaires desservant 23 communes du Chablais et assurant une connexion efficace avec l'axe CFF du Simplon.

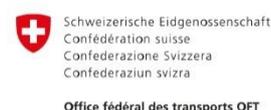
Forts de plus de 400 collaboratrices et collaborateurs, les TPC garantissent une mobilité sûre et confortable en maintenant et développant des infrastructures modernes pour répondre aux besoins croissants des usagers, des usagers et des collectivités publiques. Les TPC jouent ainsi un rôle central dans le développement d'une mobilité durable dans la région.

www.tpc.ch

Retrouvez les TPC sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [Facebook](#)

 AOMC
2030

Un projet soutenu par :



Office fédéral des transports OFT